



TARIFICATION 2026

À chaque début d'année, tous les membres doivent renouveler leur affiliation auprès de la Fédération québécoise de boxe olympique (FQBO) afin de demeurer en règle.

Sont concernés : clubs, athlètes (compétitifs et récréatifs), entraîneur·es, les officiel·les ainsi que les participant·es funbox.

Pour les athlètes compétiteurs, l'affiliation assure notamment : la validité du passeport à jour afin de participer aux championnats et aux compétitions sanctionnées par la FQBO à travers le Québec.

 **NOTE:** le [formulaire médical annuel](#) doit également être valide pour l'année en cours.

La période de tarif « lève-tôt » est offerte jusqu'au 31 janvier 2026. À compter du 1^{er} février 2026, le tarif régulier s'appliquera.

1. Tarification 2026

MEMBRES	TARIF LEVE-TÔT (Avant le 31 janvier 2026)	TARIF RÉGULIER (À partir du 1 ^{er} février 2026)
➤ Clubs	350\$	400 \$
➤ Entraîneur·es	100\$	120 \$
➤ Officiel·les	100\$	120 \$
➤ Athlètes compétitifs	100\$	120 \$
➤ Funbox (7-10 ans)	50\$	60 \$
➤ Membre récréatifs	20\$	20 \$

 Les affiliations sont valides jusqu'au 31 décembre 2026.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE

7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : (514) 252-3047 • Courriel : info@fqbo.qc.ca



📌 **NOTE:** Boxe-Canada perçoit en moyenne 60\$ par cotisation pour gérer ses programmes. La différence sert à la FQBO pour son administration, les assurances, l'organisation des tournois, etc.

Seuls les clubs inscrits au Registraire des entreprises du Québec à titre d'organisme à but non lucratif (OBNL) sont couverts en responsabilité civile par la police d'assurance #6645-7871, administrée par le Regroupement Loisir et Sport du Québec, d'une valeur maximale de 8 millions par événement.

Cependant, des exclusions s'appliquent, notamment pour les dossiers d'abus à caractère sexuel et ceux liés au non-respect des Règlements de Boxe-Québec.

Chaque compétiteur adhérent à la Fédération à partir du 1^{er} septembre 2025 sera considéré membre en règle jusqu'au 31 décembre 2026.

2. Formulaires

- [CLUBS](#)
- [ENTRAINEUR·ES ET OFFICIEL·LES](#)
- [ATHLÈTES – MEMBRES RÉCRÉATIFS – FUNBOX](#)
- [FORMULAIRE MÉDICAL ANNUEL](#)

3. Procédure d'affiliation

❶ **Compléter** le formulaire d'affiliation de façon lisible correspondant à votre catégorie membre en prenant soin de bien remplir toutes les cases.
Le formulaire peut être imprimé ou compléter numériquement via le PDF.

❷ **Signer** le formulaire. Ce dernier doit être fait par toute personne désirant adhérer à la FQBO.

La signature du tuteur légal (parent) est obligatoire pour les juniors, juvéniles, cadets, benjamins et funbox.

❸ **Acheminer** le formulaire électronique en version PDF à l'adresse suivante :
info@fqbo.qc.ca

Ou par la poste: **Boxe-Québec**, 7665 boul. Lacordaire, Montréal, QC, H1S 2A7

***Prendre notes que nous ne sommes pas responsables des délais occasionnés par la poste.

📌 **NOTE:** Les nouveaux athlètes doivent joindre une photo à leur carnet dès réception.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE

7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7

Téléphone : (514) 252-3047 • Courriel : info@fqbo.qc.ca



4 S'assurer que le formulaire médical annuel est à jour (athlètes).

Le formulaire de **certificat médical** annuel doit être obligatoirement être complété par un médecin. Une copie doit être acheminé à la FQBO à l'adresse suivante : info@fqbo.qc.ca.

5 Transmettre votre paiement selon la modalité choisie :

- Pour les paiements par virement interac, utiliser l'adresse courriel suivante : info@fqbo.qc.ca.
À la question de sécurité, indiquez « 'Quel sport? ». La réponse est : "boxe".
- Pour les paiements par chèque, délivré le chèque à l'ordre de :
Boxe-Québec ou à la Fédération québécoise de boxe olympique à :
7665 boul. Lacordaire, Montréal, H1S 2A7

Les transactions électroniques sont fortement encouragées. Nous ne sommes pas responsables des délais occasionnés par la poste.

6 Obtenir la validation de la FQBO ou du club responsable.

Nous devons recevoir le formulaire et le paiement au même moment pour qu'une affiliation soit valide.

👉 **NOTE IMPORTANTE** : Nos bureaux à la Maison du Loisir et du Sport sont accessibles uniquement **sur rendez-vous**. Nos employés sont en mode hybride, soit présent aux bureaux ou en télétravail. Vous pouvez les joindre par téléphone ou par courriel.

Le coût pour remplacer un passeport perdu est de 20.00 \$

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE

7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : (514) 252-3047 • Courriel : info@fqbo.qc.ca



4. Foire aux questions

Q1. Qu'est-ce que la formule "lève-tôt" ?

R1. Elle permet de renouveler votre affiliation 2026 en conservant le tarif 2025 si celle-ci est fait avant le 31 janvier 2026.

Q2. Comment bénéficier de la formule "lève-tôt" ?

R2. En vous affiliant avant le 31 janvier 2026.

Pour être éligible, vous devez envoyer votre formulaire d'affiliation complété avec votre paiement au même moment. La FQBO n'est pas responsable des délais et retards pour tous les formulaires d'affiliations et paiements acheminés par envois postaux qui seront traités après la date du 31 janvier 2026.

Nous vous encourageons fortement à procéder par transaction électronique pour éviter ce genre d'inconvénient.

Q3. Qui doit procéder à son renouvellement d'affiliation 2026 et qui peut bénéficier de la formule « lève-tôt »?

R3. Tous les membres sont éligibles à la formule « lève-tôt » et tous les membres doivent s'affilier 2026 pour être en règle auprès de la FQBO, soit : clubs, entraîneur-es, officiel-les, athlètes, membres récréatifs et funbox.

Q4. Pourquoi un ajustement des tarifs ?

R4. Boxe-Canada a annoncé une hausse moyenne de 5\$ sur ses tarifs au 1^{er} janvier 2026, ce qui portera à 65\$ la redevance pour les boxeurs Élite et 60\$ pour les entraîneurs & officiels. La cotisation actuelle des membres FQBO est de 100\$ depuis 2023. De plus, la cotisation club sert à payer l'assurance en responsabilité civile. Cette assurance a augmenté de 25% au cours des cinq dernières années.

Q5. Qu'est-ce qu'une redevance?

R5. Une redevance est un montant en argent des frais d'affiliation, que nous remettons à Boxe Canada pour soutenir et gérer leurs programmes nationaux. Le montant restant

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE

7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : (514) 252-3047 • Courriel : info@fqbo.qc.ca



contribue au financement des activités de la FQBO, notamment l'administration, les assurances, l'organisation des championnats et d'autres services offerts aux membres.

Q6. Pourquoi une formule "lève-tôt" ?

R6. La FQBO tient à reconnaître tous les membres et clubs qui renouvellent rapidement leur affiliation dès le début de la période. Cela facilite grandement la planification efficace de nos programmes et championnats, tout en permettant aux membres de bénéficier d'un tarif avantageux.

Q7. À partir de quand les nouveaux tarifs entreront en vigueur?

R7. À compter du 1er février 2026. L'affiliation est valide jusqu'au 31 décembre 2026.

Q8. Comment payer et procéder à mon affiliation?

R8. Le formulaire d'affiliation doit être signé par toute personne désirant adhérer à la FQBO. Pour le renouvellement, vous devez :

- Compléter le formulaire d'affiliation de façon lisible et en prenant soin de bien remplir toutes les cases. Le formulaire peut être imprimé ou complété numériquement via le PDF.

La signature du tuteur légal (parent) est obligatoire pour les moins de 18 ans : juniors, juvéniles, cadets, benjamins et funbox.

- Acheminer le formulaire électronique à l'adresse suivante : info@fqbo.qc.ca
- Les nouveaux athlètes doivent joindre une photo à leur carnet.
- Le formulaire de certificat médical annuel doit être obligatoirement être complété par un médecin. Une copie doit être acheminée à la FQBO à l'adresse suivante : info@fqbo.qc.ca.
- Pour les paiements par chèques, délivré le chèque à l'ordre de : Boxe-Québec ou à la Fédération québécoise de boxe olympique à l'adresse suivante : 7665 boul. Lacordaire, Montréal, H1S 2A7

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE

7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : (514) 252-3047 • Courriel : info@fqbo.qc.ca



- Pour les paiements par virement interac, acheminer le paiement à l'adresse courriel suivante : info@fqbo.qc.ca.
À la question sécurité, indiquez "Quel sport". La réponse est "boxe".

Les transactions électroniques sont fortement encouragées. Nous ne sommes pas responsables des délais occasionnés par la poste.

Soyez également avisés que nos bureaux à la Maison du Loisir et du Sport sont accessibles uniquement **sur rendez-vous**. Nos employés sont en mode hybride, soit présent au bureau ou en télétravail. Vous pouvez les joindre par téléphone ou par courriel.

Q9. Qu'est-ce que l'assurance responsabilité civil?

R9. *Seuls les clubs inscrits au Registraire des entreprises du Québec à titre d'organisme à but non lucratif (OBNL) sont couverts en responsabilité civile par la police d'assurance #6645-7871, administrée par le Regroupement Loisir et Sport du Québec, d'une valeur maximale de 8 millions par événement.*

Cependant, des exclusions s'appliquent, notamment pour les dossiers d'abus à caractère sexuel et ceux liés au non-respect des Règlements de Boxe-Québec.

Pour connaître tous les détails tels que certificat, guide pratique etc., rendez-vous à la section « Documentation » du site web sous **assurance**

Q10. Que se passe-t-il si je ne renouvelle pas ?

R10. *L'accès et participation aux compétitions et aux services est suspendu jusqu'à régularisation de l'affiliation.*

Date d'entrée en vigueur : Immédiat

Date de la dernière version : Janvier 2026

Approuvée par : la Direction générale de la FQBO

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE

7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7

Téléphone : (514) 252-3047 • Courriel : info@fqbo.qc.ca